



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2023-030

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 23
- Présents : 13
- Votants : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – M. BONNEAU Michel – M. MICHELOT Bernard – Mme LATTARD Monique – M. LAMY Bernard – Mme ALAIN Lucette – Mme BERESINA Jocelyne – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela – M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette.

POUVOIRS : Mme MUNOZ Marie-Thérèse à Mme CANTIER Nadège – Mme GALLO Anne à M. CHEVALIER Mickaël – Mme CASTANO Adeline à Mme ALAIN Lucette – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette.

EXCUSES : M. MAY Abdelkrim – M. DJEDDOU Rabah – Mme MONTEIRO Maria.

ABSENTS : M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme ROMERO-PORTRAT Manuela.

PLAN TRANQUILLITE PUBLIQUE ET CADRE DE VIE

Madame Nadège CANTIER, 1^{ère} Adjointe, expose au Conseil Municipal, que l'année 2022 et le début d'année 2023 ont été marqués par de nombreux faits d'incivilités et de délinquance sur la commune. Sans fatalisme, et avec une détermination à agir, la municipalité a engagé un travail de réflexion collectif, associant les services de la collectivité, et plus particulièrement le pôle Citoyenneté, Sécurité et Tranquillité Publique, le CISPD, la Police Nationale et la Sous-Préfecture.

Ce travail a permis l'élaboration d'un plan d'actions « Tranquillité publique et cadre de vie », qui se décline en 4 axes prioritaires :

- La prévention au cœur de notre action ;
- La sécurité du quotidien et de proximité ;
- Une commune agréable à vivre ;
- Les citoyens au cœur du dispositif.

Chaque axe fixe des objectifs et une série d'actions, avec l'ambition collective de retrouver un cadre de vie apaisé et d'améliorer l'attractivité de la commune. Ce plan sera ajusté et évalué chaque année en fonction du contexte.

Le Conseil Municipal ;

Considérant la volonté municipale de maintenir un cadre de vie et de tranquillité publique afin de préserver la qualité du quotidien de sa population ;

Considérant le plan « Tranquillité Publique et Cadre de Vie » ci-annexé ;

Entendu le rapport de Madame Nadège CANTIER, 1^{ère} Adjointe, et sur sa proposition ;

Après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ :**

- **VALIDE** le Plan « Tranquillité Publique et Cadre de Vie » de la Ville de Torcy et sa mise en application.

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance.

Certifié exécutoire pour avoir

été reçu à la sous-Préfecture

le 06 JUIL. 2023

et publié, affiché ou

notifié le 06 JUIL. 2023

Le Maire,



Pour extrait conforme
Le Maire,

M. Philippe PIGEAU



Plan Tranquillité Publique et Cadre de Vie

Ville de Torcy - 2023

Préambule

La tranquillité publique et le cadre de vie sont au cœur du projet porté par l'équipe municipale. Les Torcéens et Torcéennes souhaitent pouvoir vivre au sein de leur commune dans des conditions sereines et apaisées.

L'année 2022, et le début de l'année 2023 ont été marquées par de nombreux faits de délinquances sur le territoire communal, et plus particulièrement au sein du quartier prioritaire de la Résidence du Lac :

- Dégradations de bâtiments publics et tentatives d'intrusion (intrusion au C2 le 23 juin 2022)
- Dégradations du mobilier urbain et d'une partie importante du dispositif de vidéoprotection (7 caméras détruites sur 15 installées, entre le 31 août et le 3 septembre 2022)
- Fusillade d'une devanture de commerce heureusement sans blessé (16 octobre 2022)
- Squats et intrusions dans des logements vacants liés au trafic de stupéfiants
- Incendie volontaire d'un squatte (13 décembre 2022), provoquant la destruction de 7 habitations, heureusement sans blessé.
- Tags injurieux sur les bâtiments publics à l'encontre des forces de police, des élus et agents de la commune (9 janvier, 10 février et 6 mars 2023)

Pour répondre à ces faits de délinquances, impliquant souvent des mineurs, la collectivité a agi tout au long de l'année aussi bien sur le volet de la prévention que de la répression, en lien direct avec les forces de police et en s'appuyant sur le CISPD.

Afin d'améliorer l'efficacité des actions entreprises, et dans une démarche globale où la tranquillité publique et le cadre de vie, sont deux maillons d'une même chaîne, un plan d'actions a été élaboré. Il permettra d'agir de façon cohérente, concertée, en apportant divers degrés de réponse. Ce plan se décline en 4 axes stratégiques, comportant chacun des objectifs opérationnels et leurs actions qui vont être ou sont déployées.

Ce « plan tranquillité publique et cadre de vie », sera présenté au bureau municipal le 11 avril 2023. Il intègrera pour chacune des actions des indicateurs d'évaluation qui permettront de déterminer au fur à mesure les ajustements nécessaires, les résultats obtenus et les pistes d'amélioration à prévoir. Des points d'étapes réguliers seront réalisés, auxquels seront associées les différentes parties prenantes.

Qu'ils s'agissent de prévention, de sécurité, de propreté, de circulation ou de bon voisinage, ce plan ouvre un large champ d'actions et de réflexions. Sa pleine réussite repose sur l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire : élus, collectivité, institution, service de l'Etat... et plus encore des habitants de la commune.

Ce plan porte l'ambition collective de retrouver un cadre de vie apaisée et de permettre à la commune de Torcy d'améliorer son image et son attractivité.



Axe 1 : La PREVENTION, au cœur de notre action

- **Accompagnement scolaire**
 - Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
 - Le Programme de Réussite Éducative
 - Dispositif Vacances apprenantes du 10 au 28 juillet
- **Sécurité routière**
 - Passage du Permis piétons pour l'ensemble des écoliers de la commune (classes de CE2)
 - « Journée des préventions » dédiée à la sensibilisation en matière de sécurité routière et risques domestiques. (13 septembre 2023)
- **Médiation- jeunesse**
 - Recrutement de deux médiateurs
 - Action au sein du collège de secteur : initiation football féminin
 - Espace jeunes (14-17ans): projet participatif « Fresque Espace Jeunes » / « Sport de Combat »
 - Chantier jeune 2023
 - Espace Jeunes adultes (18-25 ans) : Insertion et projet professionnel

Axe 2 : Une SECURITE du quotidien et de proximité

- **Des moyens humains supplémentaires**
 - Création d'un pôle Citoyenneté Sécurité Tranquillité Publique (2 policiers, 1 ASVP, 3 médiateurs)
- **Présence sur le terrain renforcée de la police municipale**
 - Patrouille quotidienne dans chacun des quartiers de la commune
 - Patrouille pédestre hebdomadaire
 - Patrouille pédestre commune police municipale et nationale
 - Sécurisation des entrées/sorties d'école



- Lutte contre les incivilités et dégradations
 - Renforcement et sécurisation du dispositif de Vidéoprotection (23 caméras déployées en 2023)
 - Pour les mineurs : rappel à la loi, convocation des parents, décision administrative d'exclusion des services
 - Dépôt de plainte systématique de la commune
- Un usage partagé et pacifié de l'espace public
 - Vidéo verbalisation
 - Signalisation et verbalisation systématique des voitures tampons
 - Réglementation de l'occupation du domaine public (droit de terrasse)
 - Création d'une commission de circulation
- Un Dispositif renforcé sur des périodes ciblées
 - Horaires décalés des agents (14h-20h)
 - Encadrement renforcé des manifestations, recours à des prestataires de sécurité privée
 - Dispositif vacances tranquilles en lien avec le commissariat
 - Création d'une astreinte « tranquillité publique »

Axe 3 : Une commune agréable à vivre

- Une commune entretenue
 - Une équipe dédiée pour l'entretien des bâtiments
 - Une équipe dédiée à l'entretien extérieur et au ramassage des dépôts sauvages avec un renfort de la CUCM
- Sensibilisation au respect de l'environnement
 - Journée « Nettoyons la nature » en lien avec les écoles de la commune
 - Journée du développement durable, programme d'animations porté par la Maison des Familles de Torcy.
- Plan « 0 Tag »
 - Dispositif de signalement au sein des services
 - Effacement des tags sous 24h



- Lutte contre les dépôts sauvages
 - Vidéoverbalisation
 - Enquête systématique
 - Pédagogie et information
 - Opération coup de point

AXE 4 : Des citoyens au cœur du dispositif

- Mettre fin au silence
 - « Participation citoyenne » : convention établie avec la Police Nationale, le Préfet et le Maire
 - Un Email et une messagerie instantanée dédiés aux signalements d'incivilité (dépôt sauvage, Tag, détérioration, squat...) à terme une application
 - Permanence hebdomadaire de la police municipale
- Une communication renforcée
 - Formulaire de saisine de la commission de circulation en ligne
 - Une page Facebook de la police municipale, la police de proximité de la commune